

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



DATE de CONVOCATION
7 DECEMBRE 2023

DATE de PUBLICATION
15 DECEMBRE 2023

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 38
Présents : 29
Votants : 34

L'an deux mille vingt-trois,

le 12 décembre à dix-huit heure trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Muzillac en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Etaient Présents : Mme Laurence BAUDAIS, - M. Christian BILLY, - Mme Anne-Cécile BLANCHARD, - M. Jean-François BREGER, - Mme Marie-Thérèse CABON, - MM. Michel CRIAUD, - Jean-Paul DANIEL, - Guy DAVID, - Mmes Isabelle DESMOTS, - Annie DRENO, - MM. Samuel FERET, - Patrick GERAUD, - Gérard GUILLOTIN, - Denis HILLAIREAU, - Bruno HUBERT, - Jean-Marie LABESSE, - M. Bruno LE BORGNE, - Mmes Christine LE CADRE, - Geneviève LE GOUALLEC, - MM. Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mmes Mireille LUCAS, - Muriel MALNOE, - MM. Alain MOREAU, - Noël PAUL, - Mmes Jocelyne PHILIPPE, - Odile PROVOST, - MM. Bertrand ROBERDEL, - Eric ROZE, -

Etaient Absents Excusés : MM. Patrick BEILLON, - Patrick BUESSLER-MUELA, - Mmes Muriel CLERY, - Béatrice DENIGOT, - M. Guillaume FREDET, - Mmes Nicole KORN, - Valérie LAFAURIE-LE DIVELLEC, - Régine ROSSET, - Isabelle SIRLIN.

M. Patrick BEILLON donne pouvoir à Mme Anne-Cécile BLANCHARD

Mme Muriel CLERY donne pouvoir à M. Jean-Marie LABESSE

Mme Béatrice DENIGOT donne pouvoir à Mme Jocelyne PHILIPPE

Mme Valérie LAFAURIE-LE DIVELLEC donne pouvoir à M. Christian BILLY

Mme Isabelle SIRLIN donne pouvoir à M. Patrick GERAUD

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Christine LE CADRE a été élue Secrétaire.

**DELIBERATION N°120-2023 – ADMINISTRATION GENERALE - MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS
COMMUNAUTAIRES SUITE A DES DEMISSIONS**

Le Président informe que, suite à plusieurs démissions, il convient d'installer de nouveaux élus au sein des commissions communautaires.

Suite à la démission de M. Patrick ECOMARD et sur proposition du maire d'Arzal, le Président propose que soit installée :

- M. Fabrice CHAMPALLE en tant que représentant titulaire au sein de la commission communautaire « Travaux »,

Suite à la démission de Mme Géraldine THILLAYE et sur proposition du maire de Noyal-Muzillac, le Président propose que soit installée :

- Mme Sylvie BOCENO en tant que représentante suppléante au sein de la commission communautaire « Enfance-Jeunesse »,

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** ces modifications au sein des commissions communautaires « Enfance jeunesse » et « Travaux ».

Pour Extrait Certifié Conforme,
A Muzillac, le 15/12/2023
Président,